



Référence : DB

Objet : Assistants de prévention

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Le Centre De Gestion du Maine et Loire assure depuis plus de 10 ans l'organisation de sessions de formation pour les assistants de prévention pour ses collectivités affiliées. Ce dispositif, mené conjointement avec le CNFPT, permettra, cette année, d'atteindre un nombre de 175 assistants de prévention formés dans les collectivités.

Je tenais à vous rappeler que le rôle de ces assistants de prévention est essentiel pour la collectivité. En effet, à travers l'assistance et les conseils qu'ils apportent à l'Autorité territoriale, ils permettent de faire progresser la connaissance des problèmes liés à la sécurité au travail et d'améliorer la prévention des dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents.

Outre la formation qui demeure incontournable pour l'acquisition, la mise à jour des connaissances et permet un échange d'expérience entre ces agents, il est essentiel de donner à ces derniers les moyens (temps, documentation, accès aux locaux...), et leur assurer le soutien et l'engagement de la collectivité dans une démarche de prévention des risques afin qu'ils puissent assurer leurs missions.

Une note jointe à ce courrier retrace l'essentiel de ces différents points.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Paul RABOUAN

Vice-Président du CDG 49
Délégué à l'Hygiène et Sécurité au
Travail